

## CR du café citoyen du 26 janvier 2024

**Présents au Jardin :** Jean-Claude, Marie-Anne, Éric, Magali, Muriel, Thierry, Gérard, Mireille, Anne, Noortje

### **Infos sur la soirée du 5 février de remise des Trophées**

L'association recevra le trophée des Actions Inspirantes pour le Climat des mains de Mme Vassal le 5 février à la Grotte Cosquer. Le lien pour s'inscrire a été diffusé en particulier à Jacky Sassi qui a peint les gouaches des fruits et légumes. Il n'a pas répondu. Pour l'instant Anne, Thierry et Muriel sont inscrits. Thierry montera sur scène et recevra le trophée. Il prépare ses 10 secondes de discours et il nous les diffusera.

Aucune aide financière ne nous sera remise. Nous bénéficierons de la communication faite sur nos actions. Nos engagements vont servir d'exemples dans le reste de la Métropole.

### **Retour sur la réunion Zonage des ENR du 24 janvier 2024**

Tout le monde a trouvé la présentation des diapos de qualité. Les explications très concrètes de M. Geminiani de SunConcept ont été appréciées. Tout le monde regrette le nombre réduit de participants (22). Marie Anne propose pour les autres fois de compléter la communication en distribuant des flyers.

La présence de M.Philippe Pignet, élu aux commerces est jugée positive. Il propose à l'association de gérer des ateliers participatifs pour continuer à associer la population sur ce sujet. C'est pour nous, une belle avancée. Thierry va contacter quelques acteurs majeurs (SMAVD, Lafarge...) pour les associer à ces ateliers. Nous aurons donc à organiser ces ateliers. Et pour cela il faut commencer à repérer parmi les possibilités d'installations de panneaux celles qui sont réellement viables.

La Métropole a donné un délai de 6 mois aux communes pour l'envoi de ce dossier de zonage des ENR.

On a remarqué que les habitants présents n'étaient pas opposés à l'installation de panneaux flottants sur les plans d'eau des gravières.

Pour ces 19 ha en bord de Durance, monopolisés par Lafarge, l'enjeu sera de proposer à tous (y compris à la Durance) un espace (plan d'eau ludique, nature, panneaux, replantation de la Ripisylve...)

Le plus dur sera que Lafarge libère des accès.

La partie « Simplification des démarches » de la loi APER nous fait craindre pour le Piboulon d'autant plus que nos deux mairies n'ont toujours pas fixé de rendez-vous. Nous nous interrogeons sur ces réticences que nous constatons depuis 2020.

Nous lançons le travail sur les panneaux « Parcours pédagogique au Piboulon » et pour cela Thierry va contacter la LPO et le Cade.

### **Comité Consultatif Environnement**

Noortje contacte Ghislaine Guy pour demander de continuer le travail sur le plan vélo.

Magali donne l'exemple d'un bateau pour nettoyer les Océans des déchets plastiques comme : [Le manta](#)

Elle propose de créer son association « Nature et moi » pour porter sa propre parole.

### **CCAS**

Gérard qui est membre du CCAS demande des précisions sur le nombre 200 de dossiers suivis par le CCAS : s'agit-il de dossier de demandes de logements sur la commune ? Personne n'a la réponse. C'est pourtant un nombre qui a été annoncé en CM et lors de la cérémonie des vœux pour justifier l'ouverture de 10 ha à la construction au Roure.

D'autre part rien n'indique que ces 200 dossiers concernent uniquement des mallemortais.

Thierry a rendez-vous avec Mme Gente le 8 février pour parler entre autres de la modification n° 3 du PLU.

### **Actions à venir**

Nous serons présents le dimanche 26 mai à la fête de printemps pour communiquer sur les transports en commun, la végétalisation et le plan vélo.

Une balade au Piboulon est prévue au printemps.

Une projection du film « Du béton sur nos courgettes » est prévue dans le but de promouvoir une Zone Agricole Protégée à Mallemort. Le débat qui suivra pourra se faire avec les participations de Me Buntz élue à l'agriculture et à l'environnement à Sénas et de Pauline Thibaux de l'ADEAR.

### **Les arbres**

Jean Claude était présent à l'AG de Sian d'aqui. Il a été alors évoqué la replantation d'arbres au domaine du Vergon alors que de nombreux platanes malades y ont été coupés. On s'interroge sur les essences à replanter étant données les conditions climatiques. On peut faire appel à Peretti, à Alexandre ( fils d'Eric ingénieur à l'ONF) et à un contact sur Mallemort spécialiste du droit en termes de végétaux. Marie Anne propose ses plants de palmiers.